

**TABLEAU RECAPITULATIF - ANNEXE**  
**DUREE AMORTISSEMENT - APPLICATION ET/OU AMENAGEMENT AU PRORATA TEMPORIS/SUIVI GLOBALISE**  
**A compter du 1er janvier 2024**

<b>Imputations M57</b>	<b>Libellés - Biens hors prorata temporis et suivi globalisé - Aménagements</b>	<b>Durée d'amortissement</b>	<b>Amortissement</b>
selon les biens	Biens divers dont la valeur unitaire est au maximum de 2 000 € HT ou TTC selon le budget	1 an	en année pleine
selon les biens	Petits matériels et outillages dont la valeur unitaire est au maximum de 2 000 € HT ou TTC selon le budget	1 an	en année pleine
selon les biens	Fonds documentaires quelque soit le montant	1 an	en année pleine
selon les biens	Biens acquis par lot quelque soit le montant	1 an	en année pleine
204xxx	Subventions d'équipement dont la valeur unitaire est au maximum de 2 000 €	1 an	en année pleine
<b>Imputations M57</b>	<b>Libellés - Biens avec prorata temporis</b>	<b>Durée d'amortissement</b>	<b>Amortissement</b>
202	Frais d'élaboration, de modifications et de révision des documents d'urbanisme	10 ans	prorata temporis
2031	Frais d'études	5 ans	prorata temporis
2032	Frais de recherche et de développement	5 ans	prorata temporis
2033	Frais d'insertion	5 ans	prorata temporis
204xxx	Subventions d'équipement - Biens mobiliers, matériels, études	5 ans	prorata temporis
204xxx	Subventions d'équipement - Biens immobiliers ou installations	15 ans	prorata temporis
204xxx	Subventions d'équipement - Projets infrastructures d'intérêt national	40 ans	prorata temporis
2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés....	2 ans	prorata temporis
211x	Terrains nus, de voirie, aménagés autre que voirie, bâtis, bois et forêts, autres terrains	non amortissable	néant
2121	Plantations d'arbres et arbustes	15 ans	prorata temporis
2128	Autres agencements et aménagements	15 ans	prorata temporis
21318	Constructions - Autres bâtiments publics	non amortissable	néant
21321	Immeubles de rapports (sauf BLI Sarrail formations)	20 ans	prorata temporis
21321	Immeubles de rapports (BLI Sarrail formations)	18 ans	prorata temporis
2135x	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	non amortissable	néant
214x	Constructions sur sol d'autrui	durée du bail	prorata temporis
2145	Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements, aménagements	durée du bail	prorata temporis
2151	Installations, matériels et outillages techniques - Réseaux de voirie	non amortissable	néant
2152	Installations, matériels et outillages techniques - Installations de voirie	non amortissable	néant
2153x	Installations, matériels et outillages techniques - Réseaux divers	non amortissable	néant
21568	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile - Autre matériel et outillage d'incendie et ....	8 ans	prorata temporis
215731	Installations, matériels et outillages techniques - Matériel roulant de voirie	8 ans	prorata temporis
215738	Installations, matériels et outillages techniques - Autre matériel et outillage de voirie (sauf micro-tracteurs)	5 ans	prorata temporis
215738	Installations, matériels et outillages techniques - Autre matériel et outillage de voirie (micro-tracteurs)	8 ans	prorata temporis
21578	Installations, matériels et outillages techniques - Autre matériel technique et outillage (sauf levage et ascenseurs)	5 ans	prorata temporis
21578	Installations, matériels et outillages techniques - Autre matériel technique et outillage (levage et ascenseurs)	20 ans	prorata temporis
2158	Autres installations, matériels et outillage techniques	8 ans	prorata temporis
217x	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition		
2171x	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition - Terrains	non amortissable	néant
2172x	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition - Agencements et aménagements de terrains	15 ans	prorata temporis
2173x	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition - Constructions (sauf immeubles de rapport)	non amortissable	néant
21732x	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition - Constructions immeubles de rapport	selon la durée restante	prorata temporis
2174x	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition - Constructions sur sol d'autrui	durée du bail	prorata temporis
2175x	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition - Installations, matériels et outillages	8 ans	prorata temporis
2178x	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition - Autres..	5 ans	prorata temporis
21828	Matériel de transport - Autres matériels de transports	5 ans	prorata temporis
21838	Matériel informatique - Autres	3 ans	prorata temporis
21848	Matériel de bureau et mobilier - Autres	10 ans	prorata temporis
2185	Matériel de téléphonie	5 ans	prorata temporis
2188	Autres	5 ans	prorata temporis